

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 250

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le fermier se souvint alors d'un vieil ami qui habitait au même endroit, excellent avocat. Il alla le trouver et lui offrit 20 dollars, s'il parvenait lui faire rendre son argent.

Oh ! cela peut se faire, mon ami, répondit l'avocat, avec un peu de patience. Parlez publiquement à votre aubergiste ; dites-lui que vous vous êtes trompé, et que probablement vous avez confié votre argent à quelqu'un d'autre. Puis en présence d'un ami, remettez-lui encore 100 dollars, et revenez ici.

— Le fermier fit ainsi qu'on lui commandait sans y rien comprendre. De retour chez l'avocat, celui-ci dit : Allez de nouveau chez l'aubergiste, tâchez de le voir seul et demandez-lui 100 dollars.

— A la demande du fermier la somme lui fut remise sans difficulté ; ce dont l'avocat fut immédiatement instruit.

— Bien ! à présent nous tenons notre argent, dit-il. Emmenez avec vous le témoin qui vous a vu remettre 100 dollars à l'aubergiste et réclamez-les en sa présence.

— Effectivement, le fripon se voyant pris, rendit l'argent sans résistance

* * *

Une constatation qui condamne le balai. —

Deux médecins français ont constaté que si la tuberculose, est, d'une manière générale, rare en Tunisie, sa fréquence est fort différente pour les diverses races qui peuplent ce pays. La maladie, assez répandue parmi les Arabes et les Européens, est très rare parmi les indigènes israélites. Recherchant la cause de cette différence, ces médecins sont arrivés à la conclusion qu'il ne s'agissait point d'une question de race, mais de la manière en laquelle on procède au nettoyage de l'habitation.

Alors que dans les intérieurs arabes et européens le balai règne en maître comme pivot de la propreté, le balayage à sec est totalement inconnu des israélites, le nettoyage humide est seul usité. Chaque jour et plusieurs fois par jour, chez les riches comme chez les pauvres, des linges humides sont passés sur les escaliers, dans les corridors, sur les parquets de marbre ou de pierre. Ce système réduit au minimum les poussières en suspension dans l'atmosphère et les refuges qui leur restent dans les appartements sont encore fortement réduits par une nudité des murailles qui fait penser à une salle d'opérations aseptique. Il y a aussi très peu de meubles, ce qui fait contraste avec les appartements encombrés des Français et des Italiens. Si c'est froid d'aspect et peu confortable, c'est excellent au point de vue hygiénique, et on ne doit pas chercher ailleurs la cause de la très faible mortalité par la tuberculose des habitants de ces demeures privilégiées.

Ménagères, méfiez-vous donc du balai et du plumeau. Essayez, n'époussetez-pas !

Récréations du dimanche

* Solutions aux questions posées dans le N° 248 du *Pays du Dimanche* :

948. CHARADE.

Sol + Eure = Soleure.

949. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

ENVOI.

Vraiment, monsieur, laissez-moi vous prier
De lire un peu ces vers que le courrier
Vous porte ;

Une minute ou deux vous y perdrez ;
S'ils ne sont pas de votre goût, ouvrez
La porte ;
Aux quatre vents jetez-les par lambeaux,
Par ce moyen ils auront, laids ou beaux,
La chance,
Comme les plus vantés parmi les vers,
De voir le monde et courir à travers
La France.

950. MOTS EN TRIANGLE

B U L L E R
U S U E L
L U N E
L E E
E L
R

951. QUESTIONS.

DANTE.

Le nom du poète de la *Divine Comédie* est *Durante* Alighieri. Par une abréviation fort en usage en Italie, on a fait de son prénom *Dante*, comme il le dit lui-même.

En italien, l'article ne se place que devant le nom, et jamais devant le prénom. C'est ainsi qu'on dit *Le Sanzio* et non le Raphaël, *Le Tasse* et non le Torquato.

Ont envoyé des solutions partielles : MM Cyrille, le nouveau Currat valaisan ; Les charpentiers du Val d'Illeaz au Locle ; Lubin, de retour au pays de la grève ; La Reine de Wil et Riki en villégiature au Val-Tordu ; Un étudiant jurassien à Octodure ; Les visiteurs de la Rançonnière ; Cécilia et Lucia, les deux cuisinières émérites de la Cristallerie locloise ; La Cascade, drame en un acte, par un étudiant ajoulot à Octodure.

956. CHARADE.

Mon premier est une note de musique.
Mon second, un animal nuisible.
Mon troisième, ce que les demoiselles aiment être,
Mon tout un fruit de la terre.

957. COMBLE.

Quel est le *Comble* de l'*avarice* dans une assemblée où l'on propose de voter un crédit extraordinaire ?

958. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms d'un général célèbre et du pays où il accomplit ses exploits :

X X X X X 1. Synonyme de pesant.
X X X X X 2. Terme de civilité.
X X X X X 3. Oiseau aquatique.
X X X X X 4. Abréviation nominale d'un [pays].
X X X X X 5. Montagne suisse célèbre.
X X X X X 6. Terme de commerce.

959. VERS PROVINCIAUX.

De qui est ce vers proverbial :
La plus courte folie est toujours la meilleure.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 28 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 4 h. pour passer la liste des ayants droit, statuer sur une demande de la commune de Rossemaison.

Delémont. — Le 19 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, statuer sur la démission de M. Emile Meyer.

Bons mots

Militaire. — Un colonel demande à une recrue : que feriez-vous si vous étiez de sentinelle et qu'un officier d'état-major vienne à passer ?

— J'appellerais le poste.
— Et si, un soir une troupe de pochards se présentaient ?

— J'appellerais aussi le poste.
— Et pourquoi donc ?
— Parce qu'il pourrait se trouver parmi eux un officier d'Etat-major.

Cote de l'argent

du 15 Octobre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 90. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres ... fr. 92. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1902.

| Noms des bouchers | Chevaux | Bœufs | Vaches | Génisses | Taureaux | Veaux | Porcs | Moutons | Chèvres | Chaufage | Recettes | | |
|----------------------|---------|-------|--------|----------|----------|-------|-------|---------|---------|----------|----------|-----|--|
| | | | | | | | | | | | Fr. | Ct. | |
| Buchwalder | — | 5 | — | — | — | 23 | 20 | 9 | — | — | 118 | 50 | |
| Courbat | — | 3 | 2 | — | — | 12 | 12 | 1 | — | — | 78 | — | |
| Oser | — | 4 | 1 | — | — | 17 | 13 | 5 | — | — | 91 | 50 | |
| Grimler Th. Vve. | — | 1 | — | — | 1 | 8 | 10 | 2 | — | — | 48 | — | |
| Grédy P. | — | 2 | — | — | — | 3 | 8 | 1 | — | — | 43 | — | |
| Pinaton E. | — | 4 | 2 | — | 1 | 19 | 19 | 8 | — | — | 123 | 50 | |
| Voillat Gust. Vve | — | 4 | — | — | — | 11 | 9 | — | — | — | 62 | 50 | |
| Scherrer E. | — | 3 | — | 1 | 1 | 13 | 10 | 7 | — | — | 81 | 50 | |
| Grimler Paul | — | 6 | 1 | — | — | 18 | 12 | 5 | 1 | — | 106 | — | |
| Charles Schick | — | 8 | — | — | — | 4 | — | — | — | — | 62 | — | |
| <i>Particuliers</i> | | | | | | | | | | | | | |
| J. Chiquet | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 7 | — | |
| Noirjean | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 7 | — | |
| Bouille | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 2 | — | |
| Total | 1 | 40 | 7 | 1 | 3 | 133 | 114 | 38 | 1 | — | 830 | 50 | |